



**Pays des
Paillons**

Association pour le Développement

Dossier de presse

**Module internet : l'éducation à
l'environnement et la promotion du
territoire du Pays des Paillons par la
technique de l'hyperpaysage**



Univers des Tout Petits	Univers des Enfants	Univers des Ados	Univers des Adultes	Univers de Tout le Monde
----------------------------	------------------------	---------------------	------------------------	-----------------------------

Launa - Pointe de Lourquière - Plateau Tercier

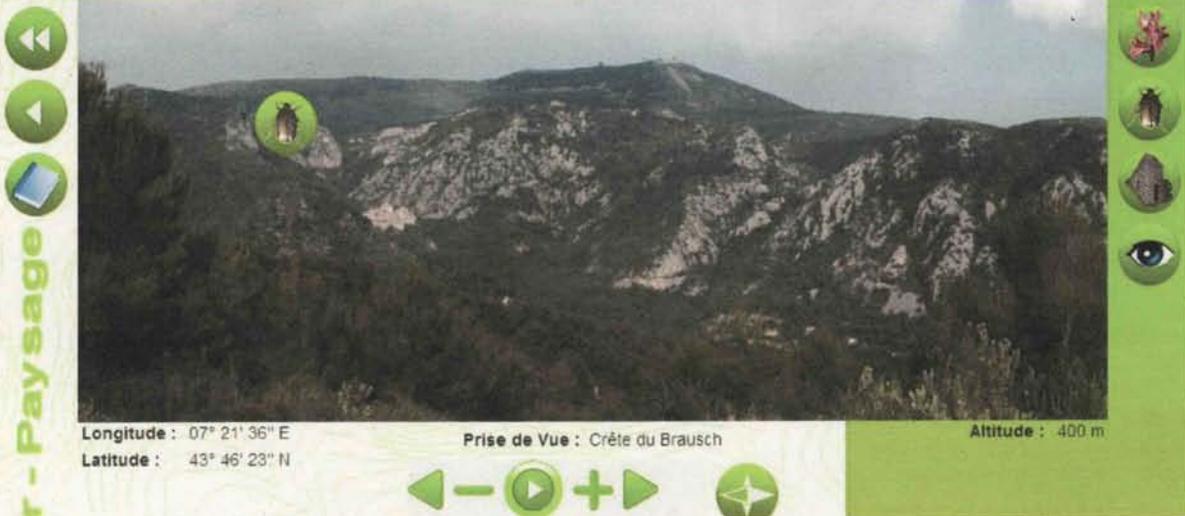


r - Paysage

Longitude : 07° 21' 36" E
Latitude : 43° 46' 23" N

Prise de Vue : Crête du Brausch

Altitude : 400 m



CONTENU DU DOSSIER

1/ Le projet

Dans le cadre du projet « **Construction et animation d'un réseau local d'éducation et de sensibilisation à l'environnement** », l'Association pour le Développement du Pays des Paillons mène différentes actions. Une de ces dernières est la création d'une rubrique internet en hyperpaysage.

Périmètre du projet : tout l'espace du Pays des Paillons, soit 13 communes (Bendejun, Berre-les-Alpes, Blausasc, Cantaron, Châteauneuf-Villevieille, Coaraze, Contes, Drap, l'Escarène, Lucéram, Peille, Peillon, Touët-de-l'Escarène).

2/Pourquoi un hyperpaysage ?

Objectifs et enjeux (charte de développement durable du Pays des Paillons)

Axe 2

« Orientation 2.6 : Faciliter l'accessibilité et l'utilisation des Technologies de l'Information et de la Communication par l'hyperpaysage. » **pour faire connaître le pays, et ses richesses diverses**, aux autochtones et à la population non locale, et ceci afin, d'abord d'**informer et sensibiliser mais aussi de promouvoir le territoire**.

« Orientation 2.7 : Protéger l'environnement : Le patrimoine naturel de qualité doit être préservé, restauré, entretenu et valorisé. » **Il faut faire connaître les richesses naturelles et agricoles pour préserver et gérer durablement l'environnement**. L'enjeu est de faire comprendre le fonctionnement des écosystèmes et les interrelations des hommes avec leur milieu pour faire aimer, donner l'envie de respecter et d'agir autrement.

Axe 4

« Orientation 4.3 : Mettre en réseau les acteurs du Pays et mutualiser les moyens »

Il s'agit de **faire des citoyens, des partenaires et acteurs du projet pédagogique de sensibilisation et d'information de leur territoire**.

Les utilisateurs sont les développeurs de ce site internet dans le sens où ils y déposent leur travail, qui sera ensuite contrôlé et validé par un comité de pilotage.

Le but étant aussi de constituer une/des bases de données/inventaires du patrimoine rural, bâti, naturel et toponymique des Paillons et de les enrichir.

3/Qu'est-ce qu'un hyperpaysage ?

Avant de comprendre ce terme, il faut s'approprier quelques notions :

Hyper : préfixe grec ayant plusieurs sens : l'excès d'une qualité, un niveau supérieur ou un système de renvois permettant d'établir des connections virtuelles.

Hypertextualité : mode d'écriture et/ou de lecture, proposant des choix personnalisés de cheminement. Un mot ou une partie de texte souligné, est rendu activable ("cliquable") par les concepteurs du document, permettent au lecteur d'accéder directement à une autre partie du document et/ou à une partie d'un autre document par un simple « clic » de la souris.

Hypermédia : un document hypermédia est un document hypertextuel faisant intervenir des images, éventuellement animées, du son et/ou de la vidéo.

Paysage : c'est une notion très complexe à définir car elle peut prendre plusieurs sens et sera différente selon la perception de l'observateur. Plus simplement, le paysage, c'est tout ce que l'on peut voir depuis un point d'observation.

Un « **hyperpaysage** » désigne la photographie d'un paysage (panoramique), « cliquable », c'est-à-dire dont certaines zones sont rendues sensibles et renvoient à d'autres documents (texte, son, image, vidéo).

4/ Le site internet

Adresse du site internet : <http://www.hyperpaysage-des-paillons.fr/>

La page d'accueil regroupe 4 rubriques :

- L'hyperpaysage : Qu'est-ce que c'est ?
- Pourquoi l'hyperpaysage ?
- Comment s'en servir ?
- Un site évolutif : et votre participation ?

L'accès au site peut se faire de plusieurs manières :

- Soit directement par les univers (accès par classe d'âge) et qui va recenser tous les projets d'hyperpaysage en ligne.
- Soit directement par les bases de données thématiques (Flore, faune, milieux naturels, patrimoine bâti et rural, géologie, toponymie) = fiches reliées aux photographies de paysage par un lien hypertextes.

DONC la photographie d'un paysage + fiche(s) de la base de données thématiques = PROJET D'HYPERPAYSAGE.

5/ Comment participer et créer un projet d'hyperpaysage ? Quelles sont les étapes à suivre ?

Etape 1 : Déposer votre candidature pour créer un compte et avoir accès aux outils de création d'un hyperpaysage.

Manipulation : Accueil – onglet : un site évolutif et votre participation ? – en début de paragraphes – cliquez sur « en déposant votre candidature ici » : mentionner votre nom, votre adresse e-mail, et décrire brièvement votre projet.

Etape 2 : téléchargement du didacticiel + téléchargement et installation du logiciel d'accès au serveur applicatif.

NB : Il est essentiel de télécharger le logiciel d'accès au serveur applicatif et de l'installer sur votre bureau car il vous permettra de concrétiser toutes les étapes de création de votre projet d'hyperpaysage, et notamment d'assembler vos photographies pour créer un panoramique ou encore définir les zones cliquables et d'y joindre les liens vers les fiches thématiques.

Ce logiciel vous permettra d'accéder à un serveur applicatif* externe à votre ordinateur (sur un bureau virtuel) et sur lequel se trouvent les logiciels adéquates pour réaliser votre projet d'hyperpaysage.

*Serveur applicatif externe car les logiciels disposent de licences pour leur utilisation.

Contact :

Association pour le Développement du Pays des Paillons

M. Maxime HENNEBERT

Chargé de mission Pays des Paillons

Tél : 04-93-76-28-93/06-30-45-56-79

E-mail : maxime.hennebert@pays-des-paillons.fr